

Cahier 83

*Au temps
de St Vincent de Paul*
... et aujourd'hui



LES FUNÉRAILLES

BIBLIOGRAPHIE

CHEMIN D'ÉTERNITÉ ; 189.
Lumière sur la mort et l'au-delà.
Sept/Oct 2002. Ed. Sanctuaire
N.D. de Montligeon.

CAHIER ÉVANGILE ; n°
120 Paroles de Vie. 59.
Textes bibliques pour les
Funérailles. Juin 2002. Ed. du
Cerf

FÊTES ET SAISONS ; n° 564
Traverser le deuil. Avril 2002.
Ed. du Cerf.

CROIRE AUJOURD'HUI.
hors/série : Avec les Personnes
en deuil. Mars 2002. Bayard

POLETTI Rosetta & DOBBS
Barbarra : Vivre le deuil en
Famille. Ed. Saint Augustin,
2001.

VUIBERT Pierre : Les Funérailles
avec les personnes éloignées de
l'Église. Ed. de l'Atelier, 2000.

JONAS Anne : Paroles pour un
Adieu. Ed. Albin Michel,
2001.

Dr PAVRE Christophe : Vivre le
deuil au jour le jour.
Ed. Albin Michel, 1995.

SIGNES MUSIQUE - Hors
Série avec C.D. Célébrer
l'Adieu. Guide pour préparer
la Liturgie des Funérailles.
Bayard, Sept. 2002.

SOMMAIRE

Éditorial

Les funérailles : manifester
l'espérance chrétienne.

Chemin de compassion 2

Célébration de la Pâque.

Témoignage 5

Le service catholique des
funérailles. Ch. De Cacqueray.

Questions pour un échange 8

Les funérailles, manifester et célébrer l'espérance chrétienne

La célébration des funérailles est une étape importante et souvent douloureuse pour la famille et les proches d'un défunt car elle est le moment du dernier adieu à celui (ou à celle) qu'on a aimé et qui a quitté cette terre. Mais c'est aussi le temps où peuvent se manifester la foi et l'espérance des croyants qui l'accompagnent.

Dans ses écrits, Vincent de Paul fait plusieurs fois allusion aux corps laissés sans sépulture sur les champs de bataille, dans les rues des villes où sévit la peste, ou même oubliés dans des maisons où le défunt a été retrouvé longtemps après son décès. Et il demandera souvent aux membres des Charités, comme à ses Fils et à ses Filles, de prendre soin du corps des pauvres, d'assister à leurs funérailles et de les accompagner vers le lieu de leur ensevelissement.

Dans nos sociétés, cette forme de respect du corps des morts est plus que jamais d'actualité. Aujourd'hui encore on meurt dans la rue ; dans les immeubles de nos cités impersonnelles, ou même dans des quartiers ou des villages plus conviviaux, il n'est plus rare de retrouver des personnes plusieurs jours après leur décès ; il n'est plus rare de célébrer des obsèques avec pour seule assistance un voisin ou une voisine, voire en présence du seul cercueil.

Or, les obsèques d'un défunt sont un acte social, à plus forte raison pour la communauté chrétienne qui accompagne l'un de ses membres vers sa dernière demeure. Les funérailles chrétiennes sont l'occasion donnée aux disciples du Christ de témoigner publiquement de leur foi en la Résurrection du Sauveur de l'humanité et de leur espérance en la vie éternelle pour celui ou celle qui les a quittés.

Célébrer les obsèques d'un défunt, c'est aussi se souvenir de ce qui a été vécu avec lui pour vivre désormais dans une communion spirituelle nouvelle et plus forte. N'est-ce pas alors affirmer notre foi en la Communion des Saints ?

Un chemin de compassion, la célébration de la Pâque

La célébration des funérailles a connu bien des évolutions. L'eucharistie était hier systématiquement imposée. Aujourd'hui, elle est proposée lorsque la famille et l'assemblée peuvent y participer en communiant ou à un autre moment, lors d'une célébration dominicale. Hier, des célébrations qui n'étaient pas présidées par un prêtre étaient impensables. Aujourd'hui, en bien des lieux, des laïcs les prennent en charge. De nouvelles pratiques apparaissent aussi. Des entreprises funéraires proposent leur centre ou le funérarium pour une célébration ; l'incinération se développe. Le « passage » à l'église n'est plus automatique. Une telle évolution des pratiques porte en elle le risque d'une privatisation des obsèques et elle n'est pas sans incidence sur la pastorale des funérailles. Dans l'ensemble des diocèses de France une réflexion a été engagée et des propositions pastorales ont été faites. Ce n'est pas ici le lieu de les reprendre. Mais sans doute faut-il y voir la volonté de l'Église de proposer à la société, son « savoir-faire » en matière d'accueil des défunts et de leur famille. En célébrant, l'Église ne propose pas simplement une série d'actes rituels, mais une symbolique dont la fonction est de rassembler, de « relier », d'ouvrir un horizon vers l'avenir, de dire l'espérance en l'inscrivant dans le temps, y compris le temps de la mort.

La célébration des funérailles, comme toute célébration, est nécessairement ecclésiale, communautaire. En ce sens, l'engagement de plus en plus fréquent de fidèles laïcs dans l'accompagnement, la préparation et la célébration elle-même est certainement une chance pour que soit mieux manifesté le visage de l'Église Corps du Christ.

Dans sa foi et son expérience, l'Église propose de vivre ce temps comme **un chemin de compassion et une célébration de la Pâque**. Dans un article paru dans la revue *Esprit et Vie*, n° 50 de janvier 2002, **Dominique Lebrun** développe cela. Les propos qui suivent sont une large citation d'une partie de son article.

La foi « humaine » de l'Église

Il est bon de relire un passage du concile Vatican II. Scrutant de manière prophétique la condition humaine en notre temps. les Pères du Concile affirment : « C'est en face de la mort que l'énigme de la condition humaine atteint son sommet. (...) Et c'est par une inspiration juste de son cœur qu'il [l'homme] rejette et refuse cette ruine totale et ce définitif échec de sa personne (...). Mais si toute imagination ici défaille, l'Église affirme que Dieu a créé l'homme en vue d'une fin bienheureuse, au-delà des misères du temps présent. De plus, la foi chrétienne enseigne que cette mort corporelle [...] sera un jour vaincue lorsque le salut, perdu par la faute de l'homme, lui sera rendu par son tout-puissant et miséricordieux Sauveur (...) cette victoire, le Christ l'a acquise en ressuscitant, libérant l'homme de la mort par sa propre mort. » (*Gaudium et spes*, n° 18).

Les mots du Concile - énigme, ruine, échec, imagination qui défaille, mort corporelle - sont à la fois graves et réalistes. Le réalisme du corps n'est pas extérieur à la foi car il n'est pas extérieur au mystère du Christ lui-même, Verbe incarné.

« Pour celui qui croit en Jésus-Christ, le sens de la vie et de la mort se découvre à la lumière de la vie et de la mort de Jésus. À la suite du Christ, l'Église reconnaît que toute vie vient de Dieu, que toute vie va à Dieu et que la mort n'est point la fin de tout, mais un passage. Plus encore, Jésus mourant pour sauver le monde a fait de sa mort l'acte suprême d'obéissance, l'acte suprême d'amour pour son Père et pour l'humanité tout entière. Dans la mort de tout être humain se joue une mystérieuse communion avec la mort du Christ, déjà réalisée par le baptême ».

Il convient donc de célébrer les funérailles en prêtant une attention extrême à l'événement concret de la mort et au devenir du corps au moment même où « le chrétien, associé au mystère pascal, devenant conforme au Christ dans la mort, fortifié par l'espérance, va au-devant de la résurrection » (*Gaudium et spes*, n° 22).

La liturgie des funérailles dans la logique du baptême

Lorsque l'un des siens meurt, l'Eglise voit donc dans cet événement l'ultime passage vers le Royaume que, sacramentellement, le baptême, la confirmation et l'eucharistie ont anticipé ou, mieux, déjà réalisé. C'est un acte de foi qui intègre toute la vie du défunt touché par la grâce baptismale. Le baptême a eu pour effet d'incorporer au Christ la personne, dans toute son humanité, en perspective du Royaume. Par le baptême, elle est envoyée en mission pour réaliser, par l'Esprit Saint, l'œuvre de résurrection dont elle est devenue signe vivant, unie au Christ et par le Christ au Père.

C'est pourquoi la liturgie chrétienne des funérailles propose plus qu'une célébration : un chemin de compassion et de prière dans la mémoire vive du baptême, accompagnant celui du corps jusqu'à son lieu de repos. La préparation et le soin du corps ne sont pas sans rappeler la préparation des catéchumènes ; la veille et l'attente font écho à leur désir d'entrer dans la communauté des sauvés ; l'entrée dans l'église, la présence active du cierge pascal et de l'eau font directement mémoire des gestes du baptême.

Le point culminant de ce chemin est ce qu'en français nous appelons le « Dernier adieu ». C'est le moment de la remise « à Dieu » du défunt dans la foi et l'espérance de la résurrection. Non pas seulement, comme nous disons parfois pauvrement en jouant sur le mot, un « à - Dieu » au défunt comme si, lui, il était déjà arrivé et que, nous, nous lui disions à bientôt. C'est un acte de détachement et de confiance qui inclut la dimension d'attente de la résurrection, pour lui comme pour nous. Nous nous souvenons que, comme cela éclate au baptême des nouveau-nés, c'est sur Dieu et son initiative de salut que repose notre espérance et non sur nos mérites.

C'est donc le moment de la récapitulation de sa vie dans l'offrande de celle-ci à Dieu qui en est l'origine, le salut et le terme, et en continuité avec ce que Jésus a fait de sa propre mort : une offrande d'amour. Dans cet acte d'offrande se mêle de manière intime les deux axes de la liturgie chrétienne des funérailles : la compassion pour les proches et la prière pour le défunt. En invitant les premiers à dépasser l'énigme de la mort par un acte suprême d'amour, l'Église va au-devant de leur peine tout en assurant au défunt la prière de la communauté. À l'image de ce que fit le Fils de Dieu en s'incarnant, elle se fait

Saint Vincent et les funérailles

Mourir est de tous les temps. S'il y a une approche différente des funérailles au XXI^{ème} siècle et au XVII^{ème}, certaines coutumes restent substantiellement les mêmes : toilette funèbre, veillée de prière, rassemblement des proches et des amis, rites sociaux et liturgiques, accompagnement au cimetière, évocation du défunt...

Au temps de Saint Vincent, la célébration des funérailles est marquée par une multiplication de gestes, signifiant à la fois

1. le respect du corps,
2. l'aspect social et ecclésial, et surtout,
3. la foi en la résurrection, clé de voûte de l'espérance chrétienne.

1 - L'ensevelissement du corps

Dans une société chrétienne, Saint Vincent et tous ses contemporains, insistent beaucoup sur le respect du corps au moment de la mort.

“Règlement de Châtillon”

“Auront soin les servantes de la Charité de faire enterrer les morts aux dépens de la confrérie, de leur donner un linceul, faire faire la fosse, si le mort n'a aucun moyen d'ailleurs, ou le recteur de l'hôpital n'y pourvoit, comme il le faudra prier de ce faire, et assisteront aux funérailles de ceux qu'elles auront nourris malades, si elles le peuvent commodément, tenant en cela place de mères qui accompagnent leurs enfants au tombeau ; et par ainsi, elles pratiqueront entièrement et avec édification des œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle.”

novembre- décembre 1617 (XIII,430)

“Faire la petite fosse”

“Je pense que vous ferez bien de faire enterrer ce petit enfant au cimetière et d’envoyer prier M. le curé de vous aller voir, et de lui dire la chose comme elle est, en attendant qu’on avise comme l’on en fera. Ce qui me vient à présent en l’esprit est qu’il faudrait donner quelque chose par an à M. le curé et au fossoyeur pour les enterrer tous. Pour aujourd’hui, il faudra le prier qu’il envoie M. son vicaire le prendre et qu’il ordonne au fossoyeur de faire la petite fosse et qu’il dise à un chacun la chose comme elle est, et que c’est un essai qu’on désire faire.”

À Louise de Marillac, vers février 1638 (I,455)

“Une personne morte faute d’assistance”

“Il y en a plusieurs qui meurent dans les villages sans confession et sans sacrements ; il ne se trouve même personne qui leur donne la sépulture après leur mort. Ce qui est si véritable, qu’étant, il n’y a que trois jours, au village de Lesquielle, du côté de Landrecie, pour y visiter les malades, nous trouvâmes dans une maison une personne morte faute d’assistance, dont ce corps était à demi mangé des bêtes qui étaient entrées dans le logis. N’est-ce pas là une désolation étrange, de voir des chrétiens abandonnés de la sorte durant leur vie et après leur mort ?”

Des prêtres de la Mission à Monsieur Vincent - 1650 (IV,97)

“La charité envers les morts”

“M. Vincent, non content de faire assister les vivants, voulut encore exercer la charité envers les morts. Nous nous contenterons d’en rapporter l’exemple suivant. Après le combat qui fut livré en Champagne, en l’an 1651, auprès de Saint-Étienne et de Saint-Souplet, plus de quinze cents des ennemis demeurèrent sur la place, servant de pâture aux chiens et aux loups ; ce que M. Vincent ayant su, il manda à l’un des prêtres de la Mission, qui assistait les pauvres de ce quartier-là, de prendre des hommes à la journée et de faire enterrer ces corps à demi pourris : ce qu’il exécuta avec telle diligence et un si bon ménage, que, moyennant trois cents livres de dépense qu’il fit, il donna la sépulture à tous ces morts, et délivra les vivants d’un spectacle d’horreur qui remplissait l’air d’infection.”

1651 (Abelly III,11,402-403)

“Ils firent parfumer les rues”

“M. Vincent donc, ayant appris le misérable état de cette ville, et de ses environs, après l’avoir représenté à l’assemblée des Dames de la Charité, qui le secondaient avec tant de bonne volonté dans toutes ses saintes entreprises, envoya plusieurs de ses Missionnaires pour secourir spirituellement et corporellement ces pauvres abandonnés. L’une des premières choses qu’ils firent y étant arrivés et ayant vu un si étrange spectacle, ce fut de faire venir d’ailleurs des hommes forts et robustes avec des charrettes, pour enlever tous ces fumiers et nettoyer la ville ; ce qui ne s’exécuta pas sans une grande dépense : ensuite de cela, ils donnèrent la sépulture à tous ces pauvres corps à demi pourris, et puis ils firent parfumer les rues et les maisons, pour en ôter l’infection, et les rendre habitables.”

1651 (Abelly I, XLII, 192-193)

“Faire enterrer les morts”

“Les pauvres artisans, les pauvres serviteurs et servantes, les pauvres veuves et orphelins sont entièrement abandonnés ; ils ne trouvent ni à travailler, ni à qui demander du pain, parce que tous les riches s’en sont fuis. Ce fut dans cette désolation que M. Lambert fut envoyé en cette grande ville pour remédier à toutes ces misères. En effet, il y a pourvu, par la grâce de Dieu, faisant enterrer les morts et porter les malades ainsi délaissés en des lieux propres pour être secourus et assistés pour le corps et pour l’âme ; ce qu’il a fait aussi à l’égard des autres pauvres qui étaient atteints de maladies non contagieuses.”

À Marc Coglée, supérieur à Sedan, 10 décembre 1652 (IV, 533-534)

2 Aspect social et ecclésial des funérailles

Aujourd’hui, on occulte la mort. Au temps de Saint Vincent, même dans les sociétés non christianisées, tout le corps social était requis pour les funérailles. Ce modèle reste un idéal : la mort fait partie de la vie et toute la communauté célèbre l’ultime étape de cette vie et le passage rituel vers la plénitude de la Vie.

On se réjouit plus qu'on ne s'était attristé"

“ Les funérailles se font selon la qualité des personnes. Si c'est un grand Roandrie, ils l'ensevelissent dans une belle robe, la face découverte et ornée, à la mode du pays, de collier de corail et de grains d'or et d'argent. Les parents et amis du défunt s'assemblent et viennent faire l'exercice et tout à coup jettent leurs armes et boucliers, s'en viennent au cadavre, vers lequel penchant la tête, ils pleurent à bon escient avec des chants lugubres. On brûle des parfums et bois odoriférants, puis on porte le mort au lieu destiné pour la sépulture, où étant arrivés ils redoublent leurs cris et gémissements et l'enterrent. Après quoi l'on tue des bœufs, et on se réjouit plus qu'on ne s'était attristé. Incontinent les menuisiers, qui sont tous les grands du pays, travaillent à faire une espèce de maison sur la fosse, et les esclaves en grand nombre apportent une grande pierre en forme de pyramide, qu'ils élèvent devant la sépulture, en haut de laquelle pyramide ils mettent une corne de bœuf.

Cette même cérémonie s'observe généralement à la mort de toutes sortes de personnes, excepté que la pompe des funérailles s'augmente ou diminue selon la qualité du défunt. Tant les pauvres que les riches portent ces premiers fruits qu'ils recueillent sur la fosse de leur père et laissent des arbres fruitiers autour des sépultures, sans que personne y ose cueillir des fruits. Quand ils ont quelque mauvais songe, ils font tuer une bête à l'intention de leur père défunt.”

**Les funérailles vues par M. Nacquart à Madagascar –
Fort-Dauphin, (le 5 février 1650)**

“Les habitants ont assisté à son enterrement”

“Il a plu à Dieu de nous ôter un de nos bons et meilleurs frères; c'est Sirven, qui était à Sedan la règle vivante de la compagnie, homme sage et intelligent, bienfaisant à tout le monde, qui s'adonnait volontiers au soin et soulagement des pauvres malades et à la consolation des affligés. Toute la ville l'aimait fort et les habitants ont assisté à son enterrement, depuis les premiers jusqu'aux moindres, témoignant beaucoup de regret de sa privation, même les hérétiques, qui étaient édifiés de sa modestie et de sa charité. Nous avons grand sujet de croire que Dieu a couronné son âme dans le ciel, lui donnant le royaume qu'il a préparé à ses bien-aimés qui exercent sur la terre les œuvres de

miséricorde, ainsi qu’a fait ce sien serviteur. Néanmoins, Monsieur, il ne faut pas laisser de prier pour lui, dans l’incertitude des jugements de Dieu, qui mettent toute l’Église en prières pour les justes trépassés.”

À Guillaume Desdames - 23 juillet 1660 (VII,327-328)

“Elles assisteront, en corps, à l’enterrement”

“Les dames de la Compagnie serviront les pauvres malades chacune leur jour deux à deux ; quêteront tour à tour à l’église les fêtes solennelles ; assisteront à la messe basse les premiers jeudis des mois, ou les seconds, quand il arrivera fête au premier, qui se fera dire des aumônes des dames de la Charité, tant pour les pauvres qui seront décédés chaque mois,... assisteront en corps à l’enterrement de celles qui mourront, en tant qu’elles pourront. Y en aura quelque nombre qui assistera à celui des pauvres malades qu’elles auront servis en leurs maladies ; procureront que lesdits pauvres qui mourront soient toujours portés à l’église, et sur leur corps, chantée quelque prière avant les enterrer ; feront dire, à leurs dépens, un service pour chacune des dames de la Compagnie, après la mort ; se confesseront et communieront pour elles le jour de leur décès, ou le plus tôt qu’elles pourront, comme aussi pour M. le curé et la personne par lui nommée, arrivant leur décès.”

**Règlement de la charité de femmes de la paroisse
Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris - 1630 (XIII, 529-530)**

“Ils vinrent en corps”

“Or, il arriva qu’un des ouvriers que nous avons appelés de Turin pour nous aider, qui était un très bon ecclésiastique, après avoir travaillé quelques jours au confessionnal, tomba malade et enfin mourut avec des sentiments extraordinaires de piété. Il n’avait autre chose en la bouche en mourant, sinon: Humilité, humilité, sans humilité je suis perdu. À peine fut-il décédé que les habitants du lieu vinrent en corps nous en faire leurs condoléances ; et, pour marque de leur affection et reconnaissance, ils voulurent lui faire des funérailles très solennelles où ils assistèrent en très grand nombre, ayant des flambeaux et cierges à la main. Tous les ordres religieux s’y trouvèrent, et la sépulture fut des plus honorables qui se pût faire en ce lieu.”

(Abelly II,1,VII,85)

“Chacun des prêtres dira trois messes”

“Ils se représenteront que Notre Seigneur les a liés ensemble d’un nouveau lien de son amour et les unit très parfaitement ; et ainsi ils s’entr’aimeront, s’entre-visiteront, s’entre consoleront les uns les autres dans leurs afflictions et maladies, et assisteront à l’enterrement de ceux qui décéderont ; et chacun des prêtres dira trois messes, s’il le peut, pour le soulagement de l’âme du défunt, et les autres communieront une fois à leur intention.”

Règlement des ecclésiastiques membres
de la conférence des mardis - après 1643 (XIII,129)

Très tôt Saint Vincent donne aux siens la consigne de partager entre confrères ou entre sœurs les différents aspects de la vie de ceux qui viennent de quitter la Congrégation ou la Compagnie

“Vous ne sauriez vous représenter les effets de cette conférence”

“Or sus, Monsieur, élevez votre cœur à Dieu et recevez dans l’acquiescement de son bon plaisir la triste nouvelle que je m’en vas vous donner. Il a plu à la divine bonté de retirer à lui le bon Monsieur de la Salle. Il mourut le jour de saint Denis, entre 3 et 4 heures du matin, d’une fièvre pourpreuse, le 14^e jour de son mal. Sa mort a répondu à sa vie. Il a eu un perpétuel acquiescement au bon plaisir de Dieu depuis le commencement de sa maladie jusqu’à la fin, sans aucune pensée contraire. Il avait toujours craint la mort ; mais, comme il vit dès le commencement qu’il l’envisageait avec plaisir, il me dit qu’il en mourrait, parce, disait-il, qu’il m’avait ouï dire que Dieu ôte à la fin l’appréhension de la mort à ceux qui l’ont eue pendant leur vie et qui ont exercé la charité envers les pauvres. Je ne puis vous dire les sentiments de dévotion qu’il a laissés à la compagnie. L’on était pour lors dans la retraite et, au rapport de l’oraison, chacun disait ce qu’il lui avait ouï dire de plus édifiant et rapportait les vertus qu’il lui avait vu pratiquer ; ce qui nous a donné sujet de faire des conférences sur cela même. Nous fîmes avant-hier la première et continuerons vendredi prochain. Vous ne sauriez vous représenter les effets de cette conférence. J’avais difficulté à cela ; mais, considérant que l’esprit de

l'Église est qu'on s'entretienne des vertus de ceux qui sont morts en Notre-Seigneur, et que pour cela elle a établi des notaires pour recueillir et manifester les combats des martyrs et les saintes actions des confesseurs, les oraisons funèbres qu'on fait à Paris pour les grands et pour toutes sortes de personnes en Provence et en Languedoc, en quelques endroits sur la fosse à son enterrement, un dimanche, après le dîné du jour des obsèques, j'ai pensé que nous pourrions faire cela utilement et en ai consolation. Je désire même que cela se conserve dans l'humilité et la charité chrétienne. Il me semble qu'il y a lieu d'espérer que quelques-uns se corrigeront de leurs défauts et d'autres s'encourageront dans la vertu. Il y en a un de ceux qui parla avant-hier, qui dit qu'il s'était résolu, par la grâce de Dieu et par les prières et l'exemple du défunt, à une chose d'importance, à laquelle il n'avait aucune disposition auparavant. Je pense, Monsieur, que vous ferez bien d'en faire une chez vous, dont le premier point pourra être des motifs de nous entretenir des bonnes paroles et des bons exemples que nous avons remarqués dans le défunt ; 2^e point, quelles sont les paroles que vous lui avez ouï dire ; 3^e point, quels exemples."

(À un prêtre de la Mission - Octobre 1639)

3. La Foi en la résurrection

En bon missionnaire et en sûr théologien, Saint Vincent ne manque jamais d'affirmer la foi en la résurrection. Elle vaut pour tous les hommes, chrétiens ou non.

"Ils doivent tous un jour ressusciter"

"Nous avons aujourd'hui accompli à la lettre ce que Jésus-Christ a dit dans l'Évangile, d'aimer et de bien faire à ses ennemis, ayant fait enterrer ceux qui avaient ravi les biens et causé la ruine de nos pauvres habitants et qui les avaient battus et outragés. Je me tiens trop heureux d'avoir eu le bien de vous obéir en une chose qui est particulièrement recommandée dans l'Écriture Sainte. Je dirai pourtant que ces corps qui étaient épars çà et là dans une grande campagne, nous ont donné

beaucoup de peine à ramasser, à cause que le dégel qui est venu sur la fin, nous a un peu incommodés. En quoi nous voyons que Dieu a favorisé cette pieuse entreprise par le grand froid qui l'accompagnée ; car, si c'était à recommencer, à présent que le dégel est venu, il n'y a personne qui voulût s'y engager pour mille écus, et cependant il ne nous a coûté que trois cents livres. Et par ce moyen ces pauvres corps, qui doivent tous un jour ressusciter, sont maintenant ensevelis dans le sein de leur mère ; et toute la province en a une obligation particulière aux personnes charitables qui ont contribué à cette bonne œuvre, outre la couronne que Dieu leur prépare dans le ciel pour récompense de leur vertu."

**Edme Deschamps, prêtre de la Mission à saint Vincent
Décembre 1650 ou janvier 1651 (IV,143-144)**

“Le germe de la résurrection”

“Pourquoi donc allez-vous dans ce lieu ? Pour faire ce que Notre-Seigneur a fait sur la terre. Il est venu pour réparer ce qu'Adam avait détruit, et vous allez à peu près dans le même dessein. Adam avait donné la mort au corps et causé celle de l'âme par le péché. Or, Notre-Seigneur nous a délivrés de ces deux morts, non pas que nous puissions éviter de mourir, cela est impossible, mais il nous exempte de la mort éternelle par sa grâce, et par sa résurrection il donne la vie à nos corps, car dans la sainte communion nous recevons le germe de la résurrection. Voilà donc, mes sœurs, comme Notre-Seigneur a fait le contraire de ce que notre premier père avait fait.”

23 juillet 1654 à quatre Sœurs envoyées à Sedan (X, 3-4)

**«Quel bonheur que la maison de Saint-Lazare
soit un lieu de résurrection !**

**Ce saint, après être demeuré mort trois jours dans le tombeau,
en sortit tout vivant» (XI,16)**

compagnon de route des hommes et des femmes, aussi et surtout dans leur deuil. Dès l'approche de la mort, elle se doit d'être présente. Sa liturgie propose des prières (et des silences !) pour ces moments. À dessein, le *Rituel* que nous avons à notre disposition comprend un volume intitulé : *Prières pour le défunt à la maison et au cimetière*. Cela veut bien dire que la liturgie des funérailles comprend trois stations : au domicile, à l'église, au cimetière.

En rendant grâce à Dieu pour la vie du défunt, en priant pour que soit consumé dans le sacrifice du Christ ce qui a été contraire à la volonté d'amour du Père, l'Église offre aux proches la consolation suprême. Et cela, elle ne le fera jamais mieux qu'en joignant sa prière à celle du Fils dans la célébration de l'eucharistie où se renouvelle son offrande d'amour au Père et la réponse de celui-ci dans la résurrection bienheureuse.

La prière de l'Église s'étend aux non - baptisés qu'elle ne peut certes accueillir comme les baptisés. Car « dans le cœur de tous les hommes de bonne volonté, invisiblement, agit la grâce. En effet, puisque le Christ est mort pour tous et que la vocation dernière de l'homme est réellement unique, à savoir, divine, nous devons tenir que l'Esprit Saint offre à tous, d'une façon que Dieu connaît, la possibilité d'être associé au mystère pascal » (*Gaudium et spes*, n° 22).

Face à l'évolution des pratiques funéraires, nous ne pourrions répondre qu'en ancrant nos pratiques dans la foi en Jésus-Christ, dans sa vie, sa passion et sa résurrection et en rendant compte de l'espérance qui nous habite et nous fonde. Face au risque de privatisation de la mort et des obsèques, nous avons à manifester le caractère « social » de la foi. La pastorale des funérailles n'est pas une affaire privée. Elle engage la communauté chrétienne qui est appelée à confesser sa foi et son espérance, à témoigner de la tendresse et de la compassion du Christ, dans toutes les étapes de l'accompagnement. De plus en plus se mettent en place des équipes d'accompagnement des familles en deuil et une formation leur est proposée. C'est certainement une chance pour que la pastorale des funérailles soit le lieu d'une proposition de la foi, d'une annonce du Christ mort et ressuscité.

Christian Sens, cm

Funérailles chrétiennes dans un monde peu pratiquant

La foi en la résurrection de la chair est un des points les plus saillants de la foi chrétienne ; le deuil, pour être une terrible épreuve, peut déboucher sur une espérance invincible fondée sur le Christ.

La mort est trop souvent laissée aux seules mains des techniciens du funéraire qui comblent, comme ils le peuvent, la place laissée vacante par l'Église. L'urgence est de rendre toute sa place à l'Église. Dans cette perspective, *Christian de Cacqueray* propose dans le Diocèse de Paris, un service inédit : le Service Catholique des Funérailles (SCF).

Occupant un poste de responsabilité aux pompes funèbres générales, une firme de 6000 salariés, Christian de Cacqueray, suite à un concours de circonstances, a été appelé par le cardinal Lustiger à se mettre au service du diocèse de Paris ; il a démissionné de son poste et est à l'origine du SCF.

« La mort d'un être cher reste un évènement de la vie face auquel nos contemporains recherchent une ritualisation religieuse, qu'ils soient ou non pratiquants. Pour les juifs ou les musulmans, ces rites sont accessibles, quel que soit le lien de la famille en deuil avec les ministres de ces cultes. Cela tient sans doute au caractère très codifié des rites et des comportements liés au deuil dans ces confessions. Pour les catholiques, il en va différemment. C'est aux Pompes funèbres que revient le rôle, pourtant très pastoral, de définir avec la famille le parcours que celle-ci empruntera pour les funérailles de son proche. Le parcours traditionnel, allant du lieu du dépôt du corps, en passant par une église paroissiale et jusqu'au cimetière, est souvent remis en cause au profit d'autres lieux et d'autres modes de célébration.

Ainsi se développent de plus en plus souvent des bénédictions dans les hôpitaux, dans les funérariums ou encore les crématoriums et ce, au détriment des célébrations dans les paroisses.

Pourquoi défendre le passage par la paroisse s'il n'est pas souhaité ?

Le choix du lieu et donc du mode de célébration des funérailles,

résultant du seul dialogue entre des familles très majoritairement loin de l'Église et des employés d'entreprises commerciales, il est naturel que les critères de commodité et de simplicité l'emportent. Il en résulte une ritualisation à plusieurs vitesses, dans laquelle la messe à la paroisse est réservée aux croyants pratiquants et la bénédiction au funérarium aux personnes n'ayant qu'un attachement culturel à la foi chrétienne.

Ces évolutions sont nocives pour le deuil des personnes, préjudiciables à la qualité des rites funéraires dans notre société, et dangereuses pour l'action pastorale de l'Église.

Le rituel catholique des funérailles est en effet porteur, pour ceux qui le vivent, de vertus apaisantes. La célébration paroissiale qui en est la clé de voûte, offre un cadre public, symboliquement investi, ancré dans le quartier, et qui reste ouvert à ceux qui souhaiteront y revenir par la suite. Proposer le passage par la paroisse pour une célébration de funérailles a donc du sens.

Le Service Catholique des funérailles propose aux familles touchées par un deuil de les contacter avant toute autre démarche afin d'organiser les funérailles

Le SCF, première Association Catholique des services funéraires, apporte une aide qui se caractérise de la façon suivante

- *une écoute fraternelle ;*
- *une aide pour concevoir le « parcours » des funérailles en référence à la tradition catholique ;*
- *une mise en relation avec la paroisse ;*
- *une offre de services et prestations funéraires dignes mais sobres ;*
- *la possibilité d'être accompagné, le jour des obsèques, notamment au cimetière .*

Le SCF est aussi disponible pour aider des personnes désireuses de préparer leurs propres obsèques. À Paris le SCF a mis au point un livret pour recueillir les volontés essentielles de ces personnes. Grâce à un partenariat avec une compagnie d'assurances, le service peut recommander un contrat d'Obsèques par lequel il est possible de couvrir les frais d'obsèques à l'avance. Le SCF apporte une aide complète, au nom de l'Église. »

Christian de Cacqueray, du Service Catholique des Funérailles.

Questions pour un échange

1 - De plus en plus, des « équipes funéraires » se mettent en place dans les diocèses et les paroisses.

Peut-être y participez-vous ? - Comment voyez-vous leur rôle pastoral pour permettre d'exprimer la foi et l'espérance de l'Église auprès des familles et des proches du défunt ?

2 - Les obsèques de personnes isolées, abandonnées.

Y sommes-nous attentifs ? - Comment sensibiliser nos communautés chrétiennes à ces situations ?

3 - Les relations entre l'Église et les entreprises de Pompes funèbres.

Quelles questions pastorales se posent dans l'accueil des familles et l'organisation de la célébration chrétienne des funéraires ?

4 - Nos relations avec les familles.

Comment les aider à donner une signification chrétienne à des situations plus particulières (suicidés, divorcés remariés, jeunes et enfants, incinération...) ?

5 - Les funéraires dans nos communautés vincentiennes.

Comment sont-elles vécues ? Quelles évolutions seraient possibles ?

Voici la liste des derniers cahiers encore disponibles

- | | |
|--|---|
| 57. Le temps | 69. La mystique du service :
Catherine Labouré |
| 58. L'humour | |
| 59. Les premières Filles de la Charité 1 | 70. Accompagner |
| 60. Les premières Filles de la Charité 2 | 71. Discerner |
| 61. Des hommes apostoliques 1 | 72. Dignité |
| 62. Des hommes apostoliques 2 | 73. La tolérance |
| 63. Vincent, homme de prière | 74. Responsabilité |
| 64. La Vierge Marie | 75. La crainte de Dieu |
| 65. L'Incarnation | 76. La volonté de Dieu |
| 66. S'assembler | 77. Amour de Dieu |
| 67. Le martyr | 81. La souffrance |
| 68. L'appel à la sainteté | 82. La mort |

Soit 4 € le cahier, plus les frais d'envoi

Animation Vincentienne

CCP Animation Vincentienne 4 463 09 M

Avez-vous pensé
à renouveler
votre abonnement

France = 12,50 euros
Autres pays = 14 euros

**« Adam avait donné la mort au corps
et causé celle de l'âme par le péché.**

**Notre-Seigneur nous a délivrés de ces deux morts,
non pas que nous puissions éviter de mourir,
cela est impossible,
mais il nous exempte de la mort éternelle
par sa grâce,
et par sa résurrection, il donne la vie
à nos corps. »**

(Coste X, 3)

